

Les cours d'escrime sont dispensés par deux Maîtres d'armes diplômées d'état : Maître Jehanne MAZIRE et Maître Audrey CHEVALLOT. Les séances de 1h30 sont organisées par catégorie d'âge afin d'adapter la pédagogie au développement physique et aux capacités motrices de chacun(e).

Horaires

École d'escrime, catégories M7 à M13

Il est proposé un ou deux cours par semaine hors vacances scolaires.

A partir de la catégorie M9, il est recommandé de participer à deux cours par semaine.

CATEGORIE	JOURS	HORAIRES
M7 2018 – 2019	Mercredi	14h00 – 15h30
M9 2016 – 2017	Mercredi	14h00 – 15h30
	Vendredi	18h00 – 19h30
M11 2014 – 2015	Mercredi, <i>pour tous</i>	15h45 – 17h15
M13 2012 – 2013	Mercredi, <i>pour tous</i>	17h30 – 19h00
M11 2014 – 2015 & M13 2012 – 2013	Jeudi, <i>assauts dirigés, > 1 an d'escrime</i>	18h00 – 19h30
	Vendredi, <i>débutants</i>	18h00 – 19h30

Catégorie M15

M15 2010 – 2011	Mardi, <i>cours technique</i>	18h00 – 19h30
	Mercredi, <i>pour tous</i>	19h00 – 20h30
	Jeudi, <i>sur sélection des Maîtres d'armes</i>	19h30 – 21h00

Catégories M17, M20, Sénior, Vétéran

M17 M20 Sénior Vétéran	2008 – 2009 2005 à 2007 2004 et avant 1984 et avant	Mardi, <i>cours technique</i>	19h30 – 21h00
		Mercredi, <i>pour les débutants, < 3 ans d'escrime</i>	19h00 – 20h30
		Jeudi, <i>assauts dirigés</i> <i>pour les compétiteurs</i>	19h30 – 21h00
		Vendredi, <i>assauts libres</i>	19h30 – 21h30
		Vendredi, <i>cours loisir (soirée conviviale)</i>	19h30 – 21h30

Tarifs

M7	2018 – 2019	174 €
M9	2016 – 2017	250 €
M11 M13 M15	2014 – 2015 2012 – 2013 2010 – 2011	266 €
M17 M20 Sénior Vétéran Étudiant compétiteur	2008 – 2009 2005 à 2007 2004 et avant 1984 et avant	310 €
Étudiant (non compétiteur), en postbac, sur présentation du certificat de scolarité		195 €
Handisport		174 €
Bénévole		41 €

Leçons individuelles

Sur sélection des Maîtres d'armes

En dehors des compétiteurs sélectionnés par les Maîtres d'armes, possibilité de leçons individuelles, sur rendez-vous, 1 semaine à l'avance : à partir de 30,00 €
S'adresser aux Maîtres d'Armes pour mise en place.

Compétitions

Au niveau départemental, régional, national et international
Sur sélection des Maîtres d'armes

Reprise des cours

À compter du mardi 10 septembre 2024

Pour celles et ceux ayant rendu leur dossier d'inscription

En salle d'armes de l'ASPTT Dijon Escrime – Complexe sportif de Dijon Métropole, Saint Apollinaire

Pour tout renseignement

Contactez-nous par mail :

escrime.dijon@asptt.com

www.escrime-aspttdijon.com

